



BOURSES 2026 - APPEL À CANDIDATURES

Les Amis des Beaux-Arts ouvrent la session d'attribution de quatre bourses de 5.000 euros.

Conditions préalables

- Les demandes de bourse **sont réservées aux artistes diplômés DNSAP 2021 à 2026**
- Elles ne sont pas ouvertes aux étudiants et diplômés ayant déjà bénéficié de Prix ou Bourses des Amis
- En cas de présélection, **nous demandons la présence de l'artiste lors de l'entretien** ; aucune visioconférence ne pourra être organisée.

Dossier de candidature

1. Le dossier porte sur le parcours général et la pratique artistique de l'artiste.
2. Le dossier est envoyé en document PDF (poids inférieur à 22 MGO) avec si nécessaire l'activation de liens Vimeo pour les vidéos (code et option téléchargeable).
3. **Durée maximale recommandée pour les vidéos : 10mn.**
4. Il doit contenir :
 - les coordonnées complètes de l'artiste : email, téléphone, atelier aux Beaux-Arts, date du diplôme, site web, etc. ;
 - les informations sur les études, biographie, textes, etc. ;
 - les visuels retraçant l'évolution du travail ;
 - le certificat de diplôme
 - en annexe, s'il y a lieu, les projets spécifiques réalisés, en cours ou à venir.

Date limite de dépôt des dossiers le mercredi 4 octobre 2026

Le dossier est à envoyer exclusivement par MAIL à :

Carlotta Montaldo amisdesbeauxartsdeparis@gmail.com

Mobile : 06 95 31 86 65

Déroulement – Dates à retenir

- Les dix candidats retenus rencontreront les membres du comité de sélection **le lundi 30 novembre et le mardi 1er décembre 2026 à partir de 13h30.**
- Les artistes seront informés par mail de la décision du comité au plus tard le lendemain des délibérations.
- Les Bourses seront remises aux lauréats lors du dîner des Amis des Beaux-Arts qui se tiendra **le 7 décembre 2026 dans la chapelle des Petits-Augustins.**